



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF - fonction des têtes de réseaux

Mis à jour le 18/04/2024

2018

Partenaire national



Promotion ESS

Décrypter l'Ess

Piloter mon organisation

Forme d'organisation

Association

Date de signature de la convention

décembre 2017

Infos de contact

[28 Place Saint Georges](#)

[75009 Paris](#)

[France](#)

contact@lemouvementassociatif.org

[Youtube](#) [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#)

LE PROJET SOUTENU

Guide sur les fonctions des têtes de réseau associatives et publication de la revue « Evaluations : Sortir de la matrice »

LE CONTEXTE

Les têtes de réseau associatives doivent composer avec un contexte marqué par un creusement des inégalités et de profondes mutations de leur environnement (évolution de leurs ressources, des dynamiques territoriales, des formes d'engagement etc.). Elles sont par ailleurs fréquemment questionnées sur la pertinence de leur action, notamment par leurs financeurs, leurs membres, ou leurs adhérents. Pour améliorer la lisibilité des différentes fonctions assumées par les têtes de réseau associatives et leur plus-value, le Mouvement associatif a co-piloté avec l'ADASI en 2016 une étude auprès d'une trentaine de têtes de réseau. 6 fonctions majeures assumées par ces têtes de réseau ont été identifiées : plaidoyer, mise en réseau/animation, opérateur, accompagnement personnalisé, pilotage de projets, ingénierie.

Ce travail se poursuit par la réalisation de monographies sur une vingtaine de têtes de réseau, l'objectif n'étant pas de dégager un modèle unique, mais d'alimenter ces entités dans leur réflexion sur leurs modalités d'accompagnement et l'évolution de leurs stratégies d'intervention.

LE PROJET EN DETAIL

En parallèle, le Mouvement associatif fait le constat que de nombreuses associations ont développé des outils d'évaluation destinés à rendre compte des résultats de leurs actions, mais souhaiteraient pouvoir mobiliser des méthodes et des outils plus adaptés, pour mieux donner à voir la réalité de leurs interventions. C'est dans ce cadre qu'il a été initié un cycle de réflexion sur les enjeux de l'évaluation au sein du monde associatif marqué par l'organisation d'un séminaire et la production d'une publication dédiée.

LA STRUCTURE

Association de loi 1901, le Mouvement associatif a été créé en 1992 et a pour but de défendre et de promouvoir la vie associative dans son ensemble et rassemble au travers de ses membres plus de 600 000 associations regroupées au sein de différentes fédérations ou réseaux sectoriels (culture, éducation populaire, sanitaire et social, tourisme etc.). Il a vocation à être le porte-voix des dynamiques associatives et à accompagner ses membres autour de quatre enjeux transversaux : l'engagement, l'emploi, l'action publique et l'économie.